

Service Connaissance, Aménagement, Planification

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS**

Réunion du 05 juillet 2021

COMPTE-RENDU

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie à la direction départementale des Territoires, le lundi 5 juillet 2021 à 14h00, sous la présidence de M. Maxime CUENOT directeur adjoint de la direction départementale des territoires et représentant M. le préfet du Cher.

Ont participé au vote :

M. M. CUENOT, président de la commission **et mandaté par** M. X. CREPIN, représentant l'association des maires du Cher
M. A. MILESI, représentant la DDT du Cher
M. P. VAN NIEUWKERKE, représentant l'association Nature 18 **et mandaté par** M. J.C. BOURDIN, représentant le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
M. J .C. ROUX, représentant la Chambre d'agriculture du Cher **et mandaté par** M. A. LESPAGNOL, représentant la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
M. F.H. de CHAMPS, représentant la Fédération des chasseurs du Cher
M. E. LE MINTIER, représentant la coordination rurale du Cher
Mme. M. BILLON, représentant la confédération paysanne et mandaté par M. F. CRUTAIN, représentant l'association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural
M. O. HURABIELLE, représentant le président d' un établissement public ou d'un syndicat mixte mentionné à l'[article L. 143-16](#) du code de l'urbanisme
M. D. de MONTALIVET, représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher **et mandaté par** M. B. SERVOIS, représentant le syndicat départemental des propriétaires forestiers
M. A. GUIDOUX, représentant l'association départementale des communes forestières
M. L. GIRAUD, représentant de la Chambre des Notaires du Cher

Étaient excusés :

M. J.C. MORIN, représentant le Conseil Départemental
M. P. DE JOUVENCEL, représentant l'association des maires du Cher
M. A. DEQUIEDT, représentant les Jeunes agriculteurs du Cher

Étaient absents :

M. E. GANGNERON, représentant la Chambre d'agriculture du Cher
M. J.C. MORIN, représentant le Conseil Départemental

Assistaient également à la réunion sans voix délibérative :

Mme. C. BOISSIERE, SAFER
M. A. GUEYDAN, DDT
M. T. GUENIOT, DDT

Quorum : le quorum est atteint puisque 16 membres (11 + 5 pouvoirs) sur 20 sont présents.

➤ **Dossiers soumis à saisine obligatoire:**

Demandeur : Mairie de Saint Hilaire en Lignières

Nature du projet : Construction d'un garage de 144 m² pour le développement de l'activité d'artisan paysagiste

Adresse du terrain : lieu-dit « La Brande de Rossine » 18160 – Saint-Hilaire-en-Lignières

Contre : 8
Abstention : 7
Pour : 1

Avis :

La commission a rendu un avis défavorable à la majorité

Motivation de l'avis :

- **considérant que la délibération du conseil municipal ne démontre pas que le projet est justifié pour l'intérêt de la commune, ni que le projet ne porte pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, ni qu'il n'est pas contraire aux objectifs visés à l'article L. 101-2 du code de l'urbanisme,**
- **considérant que le projet de garage de M. TOUZET se situe dans une parcelle en dehors des parties actuellement urbanisées de la commune, qu'il est d'une superficie trop importante pour être considérée comme une annexe, qu'il est trop éloigné de sa résidence principale,**

PC 018 253 21 00001

Demandeur : SAS LES COTEAUX DU HAUT BERRY représentée par M. LAROCHE Benoit

Nature du projet : la construction de deux bâtiments agricoles accolés pour le stockage de matériel et de fourrage avec couverture photovoltaïque

Adresse du terrain : 6bis route de vignoux – 18220 – Soulangis

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 16

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 278 21 30001

Demandeur : M. LAFFIN Jean-Claude

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de grange pour séchage de fourrage

Adresse du terrain : lieu – dit : « Les Forges »– 18360 – Vesdun

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 062 21 00001

Demandeur : M. POUPIN Sébastien

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation sur aire paillée avec couverture photovoltaïque

Adresse du terrain : lieu-dit : « Le Fourneau » – 18150 – Le Chautay

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 266 21 00001

Demandeur : M. DAOUT Benoît

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel et fourrage avec couverture photovoltaïque

Adresse du terrain : lieu-dit : « Les Soupizons » – 18160 – Touchay

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 009 18 30001 -M01

Demandeur : EARL DE LA FERME DE CHAILLET représentée par AUPETITGENDRE Benoît

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de fourrage avec couverture photovoltaïque

Adresse du terrain : lieu-dit : « Chaillet » – 18200 – Arcomps

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 084 21 L0002

Demandeur : M. MARTEAU Laurent

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel et de céréales à plat avec couverture photovoltaïque

Adresse du terrain : lieu – dit : « Les Gilets »– 18260 – Dampierre en Crot

Contre : 3

Abstention : 5

Pour : 8

Les représentants des services de l'État souhaitent porter au compte-rendu qu'ils émettent un avis défavorable.

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

PC 018 175 21 00003

Demandeur : Mme MOTTRET – DOIDEAU Anaïs

Nature du projet : La réalisation d'une pension canine, féline et NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie)

Adresse du terrain : lieu-dit : « Villeneuve » – 18350 – Ourouer les Bourdelins

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 245 21 30004

Demandeur : SAS WILLWOOD représentée par DU BOUZET Wilfried

Nature du projet : La construction de 3 bâtiments agricoles à usage de stockage de plaquettes et d'engins forestiers avec couvertures photovoltaïques

Adresse du terrain : lieu – dit : « La Bruyère »– 18360 – Saulzais le Potier

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 15

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

PC 018 067 21 00001

Demandeur : SCEA DE MARCHIS NEUF représentée par FOLTIER Benoît

Nature du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel et de céréales à plat avec couverture photovoltaïque

Adresse du terrain : lieu-dit : « Marchis Neuf » – 18410 – Clémont

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 16

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

➤ **Dossiers soumis à auto-saisine:**

Cub 018 145 21 T2010

Demandeur : SAS EXPERT METRIC représentée par WALLOIS Nicolas (mandaté par M. GUILLAUDEAU Nicolas)

Nature du projet : La construction d'un hangar agricole type poulailler pour élevage de dindes et de poulets

Adresse du terrain : lieu – dit : « Les Beaux Grands » - VC n°1bis – 18510 – MENETOU-SALON

Contre : 8

Abstention : 0

Pour : 8

Le Président donne un avis défavorable, or en cas de partage des voix sa voix est prépondérante.

Avis :


La commission a rendu un avis défavorable à la majorité

Motivation de l'avis :

- considérant que le projet va impacter la continuité écologique sur la parcelle ZS 34 avec la destruction d'un petit boqueteau reliant un massif plus important à un cours d'eau.

➤ Le président clôt la séance à 14h45

Le président de la CDPENAF



Maxime CUENOT